

Infos Village

Juin 2014

Commune de Béard-Géovreissiat



Chers administrés,

Le début de l'année 2014 a été marqué par de nombreux changements dans l'organisation de notre commune : nouvelle communauté de communes, nouvelle secrétaire pour notre mairie, nouveau maire et surtout une toute nouvelle équipe municipale.

Je remercie l'ensemble des électeurs pour la confiance qu'ils nous ont accordée, nous en serons dignes et

défendrons avec conviction les intérêts de notre commune.

Vous trouverez dans ce bulletin une présentation détaillée de votre conseil municipal afin que vous puissiez mettre un nom sur tous les visages qui le composent.

Béard-Géovreissiat a beaucoup changé ces dernières années et ce n'est pas fini, les anciennes générations et les nouveaux arrivants ne se connaissent pas mais laissons le temps faire son œuvre...

Une rubrique souvenir vous transportera dans le passé de votre commune car il est important pour tous de connaître l'histoire de ce village que nous avons choisi pour lieu de vie. Je m'attache à croire que ces quelques lignes serviront de trait d'union entre les générations.

Le conseil municipal a déjà commencé son travail : les diverses commissions sont en place et traitent les dossiers les plus urgents notamment celui des rythmes scolaires. Celui-ci pose de réels problèmes dans notre commune dépourvue de locaux adaptés pour leur application. Nous en saurons plus dans quelques semaines.

La commission travaux se penche sur la maîtrise de nos consommations d'énergie et sur l'aménagement de la traversée de Béard ainsi que sur la sécurisation du trafic routier en général. Je demande d'ailleurs à tous les conducteurs un peu de civilité lors de leurs différents déplacements sur la commune. Je vous rappelle que le respect du code de la route est obligatoire.

Je vous encourage aussi à soutenir les associations communales en participant à leurs manifestations et vous souhaite, chers administrés, une bonne lecture de ce premier bulletin.

Votre maire

Laurent COMTET

Le conseil municipal



Laurent COMTET
Le Maire



Martine BRISSET
1er adjoint



Jean Pierre BEIGNIER
2ème adjoint



Damien CORTINOVIS
3ème adjoint



Agostinho VIEIRA DA SILVA



Stéphane ANDRE



Marie-Agnès GREMAUD



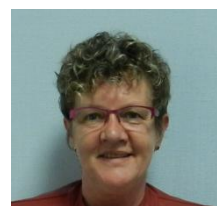
Maryse RYSER



Jean-Luc FROQUET



Béatrice JUILLARD



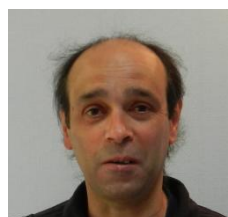
Isabelle PERRET



Katie TIMOTEO



Jean-Michel CURVAT



Patrice ANGELOZ



Didier ZANARDI

Répartition des commissions

<p>COMMUNAUTE DE COMMUNES</p> <p>M. BRISSET</p> <p>D. CORTINOVIS - J.L FROQUET I. PERRET – M. RYSER B. JUILLARD</p>	<p>TRAVAUX / VOIRIE / EAU / ASSAINISSEMENT</p> <p>J.P BEIGNIER</p> <p>M. BRISSET – P. ANGELOZ D. CORTINOVIS – J.M. CURVAT J.L. FROQUET – A. VIEIRA</p>	<p>COMMUNICATION ET INFORMATION</p> <p>M. RYSER</p> <p>S. ANDRE – D. ZANARDI K. TIMOTEO – M.A. GREMAUD</p>
<p>URBANISME</p> <p>M. BRISSET</p> <p>J.P. BEIGNIER – D.CORTINOVIS J.M. CURVAT – J.L. FROQUET A. VIEIRA - D. ZANARDI</p>	<p>FINANCES</p> <p>M. BRISSET</p> <p>J.P. BEIGNIER – D. CORTINOVIS J.M. CURVAT – J.L. FROQUET</p>	<p>ECOLE</p> <p>D. CORTINOVIS</p> <p>S. ANDRE – B. JUILLARD M.A. GREMAUD – I. PERRET K. TIMOTEO</p>
<p>APPEL D'OFFRES</p> <p>L. COMTET, maire</p> <p>Titulaires : S. ANDRE – J.P. BEIGNIER K. TIMOTEO</p> <p>Suppléants : J.L. FROQUET – A. VIEIRA B. JUILLARD</p>	<p>FLEURISSEMENT</p> <p>M. RYSER</p> <p>I. PERRET – K. TIMOTEO M.A. GREMAUD</p>	<p>SALLE POLYVALENTE</p> <p>J.P. BEIGNIER</p> <p>I. PERRET – P. ANGELOZ</p>
	<p>CCAS</p> <p>S. ANDRE – P. ANGELOZ M.A. GREMAUD – I. PERRET K.TIMOTEO</p>	<p>RECEPTIONS</p> <p>M. RYSER – I. PERRET</p>

Syndicats et autres

<p>SYNDICAT D'ENERGIE et d'E-COMMUNICATION DE L'AIN</p> <p>Titulaire : J.M. CURVAT Suppléant : P. ANGELOZ</p>	<p>SYNDICAT MIXTE DU PONT ROYAT</p> <p>Titulaires : L. COMTET M. BRISSET</p> <p>Suppléants : I. PERRET D. ZANARDI</p>	<p>SYNDICAT D'INITIATIVE FORESTIERE DU HAUT-BUGEY</p> <p>Titulaires : J.P. BEIGNIER D. ZANARDI</p> <p>Suppléants : A. VIEIRA J.M. CURVAT</p>
<p>CENTRE DE PREMIERE INTERVENTION</p> <p>(pompiers/secours)</p> <p>J.P. BEIGNIER - M. BRISSET</p>	<p>OFFICE DU TOURISME HAUT-BUGEY</p> <p>J.M. CURVAT – B. JUILLARD M. RYSER</p>	<p>« CORRESPONDANT DEFENSE »</p> <p>M. BRISSET</p>
<p>SEMCODA</p> <p>M. BRISSET</p>		

Rôle du CCAS

Le but du Centre Communal d'Action Sociale est de venir en aide aux personnes ayant des difficultés passagères (dettes de loyer, d'eau, d'électricité, etc ...).

Les personnes concernées peuvent présenter une demande d'aide en s'adressant en mairie.

Un dossier sera alors constitué et les membres du CCAS l'examineront pour définir l'aide pouvant être apportée.

Une des actions également menée par le CCAS, est la préparation et la distribution des colis de Noël aux seniors de la commune.

Correspondant défense

Il est le représentant de la commune auprès des instances civiles et militaires du département et de la région.

Son rôle est essentiellement de sensibiliser nos concitoyens aux questions de Défense.

Etat Civil

NAISSANCES

Léon MICHON	le 20 janvier 2014
Dawn SCHIAVONE	le 25 janvier 2014
Ilhan KAPLAN	le 08 mars 2014
Mathis PELLEGRINELLI	le 19 mars 2014
Adam REYBARD	le 03 mai 2014
Hugo PADE	le 14 mai 2014

Toutes nos félicitations aux heureux parents et meilleurs vœux pour leur enfant.

MARIAGE

Violaine MAGE et David JAILLET le 29 mars 2014

Tous nos vœux de bonheur aux jeunes mariés.

DECES

Bernard BONAVENTURE	le 02 janvier 2014
Claude FERRY	le 11 janvier 2014
Christiane MAGGIO	le 18 janvier 2014

Nous présentons nos sincères condoléances à leur famille.

SOUVENIRS

En ce début d'Année 2014, notre village a été profondément attristé par le départ de deux figures emblématiques de la Commune :

Claude FERRY nous a quittés le 11 Janvier 2014 à l'âge de 75 ans.

Né le 16/12/1938 à NANTUA, issu d'une famille d'industriels, il succéda à son père Pierre à la tête des papeteries FERRY, où il fut un chef d'Entreprise « hors-norme » apprécié & estimé par ses employés principalement pour sa grande générosité et sa profonde humanité.

En parallèle à ses activités professionnelles, il mena de front une intense vie municipale et politique :

Au sein de notre commune :

Il fut élu Maire pour la première fois à 32 ans, le 21 Mars 1971. Il le restera pendant 30 années jusqu'en 2001.

Il a œuvré au mieux dans l'intérêt de la Commune. Citons quelques exemples :

- l'agrandissement de l'école
- la création d'une première station d'épuration
- la réfection de la mairie
- la construction de la salle des fêtes
- la réfection complète de l'église

Au niveau du département :

Il sera Conseiller Général du Canton de NANTUA pendant 26 années de 1985 à 2011.

Il occupera notamment les fonctions de Vice-président en charge de l'Economie pour la collectivité territoriale de 1988 à 2008.

Outre toutes ces fonctions, il sera Président du SIVOM de NANTUA ainsi que Président du SIVU du Plateau de Retord.

Au niveau national :

Il a également été le Sénateur suppléant de Jean PEPIN.

Malgré toutes ses multiples responsabilités, il a su préserver sa vie de famille avec son épouse Dominique, ses enfants, petits-enfants et sans oublier sa maman qui vient de fêter ses 103 ans.

Cet homme engagé, à l'allure imposante, mais toujours à l'écoute des autres, a su rester proche de la nature, se passionnant pour la vie des abeilles par exemple, pratiquant la pêche et la chasse.

C'était un homme simple et généreux qui restera dans la mémoire de tous ceux qui l'ont côtoyé.



Christiane MAGGIO s'en est allée, une semaine plus tard, le 18 Janvier 2014, à un mois de ses 80 ans et un an après son époux « Nano » décédé le 11 Janvier 2013.

Christiane fut pendant 27 ans, de 1957 à 1984, gérante de l'épicerie et café du village, qui était jusqu'alors tenu par la sœur de Nano.

Christiane était une personnalité très affable, dévouée à la fois à sa famille nombreuse et à son commerce qui rythmait la vie du village tout comme les papeteries FERRY.

Nous devons aussi rendre hommage à l'implication de Christiane et de Nano dans la vie publique et associative du village. Car si Nano était membre très actif de nombreuses associations, Christiane le secondait par sa participation aux fourneaux.

Il faut rappeler que Nano MAGGIO fut :

- Conseiller municipal puis Adjoint pendant les mandats de Claude FERRY.
- Membre très actif du Sou des Ecoles et de l'Amicale des Sapeurs Pompiers.

De surcroît, il créa le Club de l'Amitié dont il resta le Président pendant de nombreuses années. On ne pouvait rendre hommage à Christiane sans y associer son époux Nano, tant ce couple était fusionnel et indissociable dans la vie de la commune.

Vie associative et culturelle

LE CLUB DE L'AMITIE :

L'assemblée générale a eu lieu le 17/10/2013.

Président : André CHARRIERE Trésorière : Émilienne CHRISTILLIN Secrétaire : Ermeline BLANC

Une réunion a lieu tous les quinze jours, le jeudi. Toutes les personnes de plus de 50 ans sont invitées à rejoindre le club pour des moments de convivialité.

LE SOU DES ECOLES : <http://soudesecolesbg.wifeo.com>

Présidente : Marie-Clémentine SCALESE VUGIER Vice-présidente : Karine GUICHARD
Trésorière : Sandrine CHANAL Vice-trésorière : Christelle GAUTHIER
Secrétaire : Béatrice LARDON et 15 membres sans qui rien ne serait possible !

Calendrier des manifestations :

Samedi 28 juin 2014 : fête de l'école (report le dimanche 29 en cas de mauvais temps)

Nous remercions tous les habitants qui participent chaque année à nos manifestations. Les bénévoles permettent aux enfants de l'école de s'épanouir au travers de sorties culturelles et sportives.

LE COMITE DES FETES :

Président : Christophe GOBET Vice président : Damien CORTINOVIS
Trésorière : Marlène GOYFFON Vice trésorier : Olivier LECIGNE
Secrétaire : Marion MONNIER Vice secrétaire : Bérangère FROQUET

Calendrier des manifestations :

Samedi 21 juin 2014 : concours de boules sur le terrain de la DDE.

Courant novembre : vente de boudin avec la société de chasse.

LA SOCIETE DE CHASSE :

Président : Pierre NEYRON Vice-président : Noël MAGGIO
Secrétaire : Raymond LOCATELLI Trésorier : Bruno ZANARDI
Membres du bureau : Jean-Pierre BEIGNIER - Gérard BANDET – Georges MERCIER
Garde-chasse Société : Maurice MAURON

L'AMICALE DES SAPEURS POMPIERS :

Président : PERRET Patrick Trésorier : GINDRE Fabrice

Afin d'assurer le maintien du CPI NI (Centre de Première Intervention Non Intégrée), nous recherchons des volontaires.

Les dates des manifestations vous sont données à titre indicatif, elles peuvent changer.

FOLKLORIES :

Dans le cadre des « folklories du Haut-Bugey », une parade aura lieu place du Berbois :
mardi 8 juillet 2014 à 18h30.

Un verre de l'amitié sera offert à l'issue de la représentation par les sapeurs pompiers.

Petits rappels

Divagation et Déclaration des chiens

*** Il est interdit de laisser divaguer son chien.**

Selon l'article L211-23 du Code Rural, est considéré comme en état de divagation tout chien qui, en dehors d'une action de chasse n'est plus sous la surveillance effective de son maître, se trouve hors de portée de voix de celui-ci, ou éloigné du propriétaire ou de la personne responsable de plus de 100 mètres. Les animaux errants sont susceptibles d'être ramassés par un passage de la fourrière (art. L211-22).

* Les chiens susceptibles d'être dangereux sont soumis à des mesures spécifiques et à certaines interdictions et obligations. Ils doivent être déclarés.

Merci de vous renseigner en mairie

Déchetterie

Horaires d'ouverture d'été (jusqu'au 26 octobre 2014) :

- du lundi au jeudi de 14h00 à 19h30.
- le vendredi et samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h30.

Sur place un gardien vous accueille et vous oriente.

Présence de l'Association Recycl'AIRE
(collecte d'objets en fin de vie).

Ravalement de façades

Une **déclaration préalable de travaux** (à la mairie) **est obligatoire** pour tout changement d'aspect.

Est considéré comme ravalement de façade tout nettoyage ou restauration sans changement de l'aspect d'origine.

Taille des haies

Selon l'article 673 du Code Civil, tout propriétaire est tenu de couper les branches de ses arbres ou haies qui dépassent chez son voisin, sur la voie publique ou les chemins. Les risques de litiges seront ainsi limités et le bien-être de chacun sera respecté.

Eco-civisme, ordures ménagères et tri sélectif

* Eco-civisme : la propreté de notre commune est de la responsabilité de chacun.

Merci de respecter la voirie et les espaces publics.

* Ramassage des ordures ménagères le vendredi matin.

Par mesure de sécurité, les poubelles doivent être rentrées le vendredi soir au plus tard.

- 2 Points d'Apport Volontaire (PAV) : des conteneurs pour le tri sélectif sont à votre disposition :

- à côté du local technique communal, sous la mairie.
- ZI en Faurianne.

Géo'Bar

Depuis le 07 décembre 2013, Sandy Luc nouvelle propriétaire du Géo'Bar vous accueille tous les jours. Son établissement propose une épicerie avec fruits et légumes, fromages, pain, presse, divers jeux de la française des jeux, un bar et un restaurant.

Nous lui adressons tous nos vœux de réussite.



Bibliothèque

La bibliothèque municipale fait partie du réseau des bibliothèques géré par le Conseil Général : Direction de la lecture publique : <http://lecture.ain.fr>

Elle a reçu la visite du bibliobus fin avril : 400 nouveaux ouvrages ont été choisis : albums, documentaires, romans, policiers, bandes dessinées.

Le local a été réaménagé pour plus de confort et de convivialité pour les usagers. Elle accueille toutes les classes de l'école une fois par mois.

L'ouverture au public a lieu tous les samedis de 10h30 à 11h45, au premier étage de la mairie (attention, fermeture juillet et août) ; le prêt est gratuit.

PERSONNEL ADMINISTRATIF

Nous souhaitons la bienvenue à Nadine ROUGNON-GLASSON qui, avec Claudine ZANARDI, forment l'équipe administrative de la mairie.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Lundi	13h30 à 17h30
Mercredi	9h00 à 11h30
Vendredi	9h00 à 11h30
Samedi	9h00 à 11h30

PERMANENCES DU MAIRE

Le samedi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous à prendre auprès du secrétariat.

Téléphone : 04.74.76.17.82